

LABELROCK



Complexe isolant composé d'un panneau rigide de laine de roche mono ou double densité, collé à une plaque de plâtre standard ou hydrofugé à bords amincis.



DIPLÔMES

- ACERMI
02/015/035 et 02/015/055
- CE
1163-CPD-0135 et 1163-CPD-0029
- KEYMARK
008-SDG5-035 et 008-SDG5-055
- AVIS TECHNIQUE
9/06-822 [LABELROCK]
et 9/09-889 [LABELROCK BI-DENSITÉ]
- CSTBat

■ **le + produit** : un joint thermo-acoustique de 3 cm intégré en bas de panneau qui simplifie la pose et garantit une meilleure performance.

LA GAMME

- **LABELROCK plaque de plâtre standard**
Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10 mm standard collée sur un panneau de laine de roche
- **LABELROCK plaque de plâtre avec pare-vapeur**
Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10 mm avec pare-vapeur collée sur un panneau de laine de roche
- **LABELROCK plaque de plâtre hydrofugé ou haute dureté**
Doublage constitué d'une plaque de plâtre hydrofugé ou haute dureté ép.13 mm collée sur un panneau de laine de roche

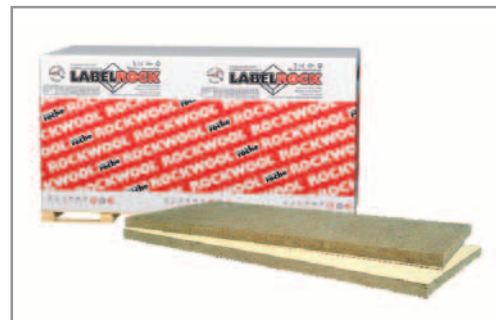
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Performances	
	Primaire monodensité	Primaire bidensité
Conductivité thermique (W/m.K)	0,035	0,035 à 0,034
Réaction au feu (Euroclasse)		A1*
Masse volumique nominale (kg/m ³)	105	-
Masse volumique nominale de la couche inférieure (kg/m ³)	-	de 60 à 70
Masse volumique nominale de la couche supérieure (kg/m ³)	-	110
Longueur (mm)		2500 à 3000
Largeur (mm)		1200
Tolérance épaisseur	T3	T5
Stabilité dimensionnelle		DS(TH)
Absorption d'eau à court terme		WS
Transmission de vapeur d'eau		MU1

* Ne concerne que le primitif

LABELROCK**PLAQUE DE PLÂTRE STANDARD**

Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10mm standard collée sur un panneau de laine de roche.

**RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT**PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l (mm)	Epaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Nombre de panneaux / palette	m ² / palette	Quantité minimum	Codes EAN	
59450	2500 x 1200	(mono densité) 10 + 30	0,90	31	93,00		3 53731 0003553	
59453	2600 x 1200						3 53731 0003638	
59451	2500 x 1200	10 + 40	1,20	25	75,00		3 53731 0003560	
53545	2600 x 1200						3 53731 0003645	
63339	2800 x 1200						20 palettes	3 53731 0003720
69767	3000 x 1200						20 palettes	3 53731 0002969
59452	2500 x 1200					10 + 50	1,50	21
63341	2600 x 1200		3 53731 0003652					
63607	2500 x 1200	10 + 60	1,75	18	54,00		3 53731 0003584	
63335	2600 x 1200						3 53731 0003669	
64324	2800 x 1200						20 palettes	3 53731 0003744
69651	3000 x 1200						20 palettes	3 53731 0017854
63343	2500 x 1200					10 + 70	2,05	15
64325	2800 x 1200		20 palettes	3 53731 0003751				
63608	2500 x 1200	10 + 80	2,40	14	42,00		3 53731 0003607	
63610	2600 x 1200						3 53731 0003683	
64478	2700 x 1200						3 53731 0052315	
63612	2800 x 1200						3 53731 0003768	
63337	3000 x 1200						3 53731 0017888	
63342	2500 x 1200	10 + 90	2,65	12	36,00		3 53731 0003614	
63340	2600 x 1200						3 53731 0003690	
63338	2800 x 1200						20 palettes	3 53731 0003775
63336	3000 x 1200						20 palettes	3 53731 0003010
63609	2500 x 1200					10 + 100	2,95	11
63611	2600 x 1200		3 53731 0003706					
64479	2700 x 1200		3 53731 0065452					
63613	2800 x 1200		3 53731 0003782					
63614	3000 x 1200		3 53731 0003027					
100432	2500 x 1200	10 + 120*	3,50	9	27,00		3 53731 0085733	
86205	2600 x 1200						3 53731 0080967	
100457	2800 x 1200						3 53731 0085764	
100463	3000 x 1200						3 53731 0085788	

* Hors Avis Technique

Panachage possible avec ROCKPLAK / ROCKFEU SYSTEM, ROCKFEU SYSTEM dB, ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm
1 camion complet = 16 palettes en longueur 2700 mm, 2800 mm et 3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

■ : délai 3 à 5 jours ouvrés

■ : délai 10 jours ouvrés

■ : délai 6 jours ouvrés

LABELROCK



PLAQUE DE PLÂTRE AVEC PARE-VAPEUR

Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10 mm avec pare-vapeur collée sur un panneau de laine de roche.



RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence	Dimensions L x l (mm)	Épaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Nombre de panneaux/palette	m ² / palette	Quantité minimum	Codes EAN
63334	2500 x 1200	(mono densité) 10 + 30	0,90	31	93,00	20 palettes	3 53731 0018182
63327	2600 x 1200					20 palettes	3 53731 0018311
63333	2500 x 1200	10 + 40	1,20	25	75,00		3 53731 0018199
63326	2600 x 1200						3 53731 0018328
63318	3000 x 1200					20 palettes	3 53731 0018779
63332	2500 x 1200					20 palettes	3 53731 0018205
63325	2600 x 1200	10 + 50	1,50	21	63,00	20 palettes	3 53731 0018335
63616	2500 x 1200					3 53731 0018212	
63324	2600 x 1200	10 + 60	1,75	18	54,00		3 53731 0018212
					56,16		3 53731 0018342
63331	2500 x 1200	10 + 70	2,05	15	45,00	20 palettes	3 53731 0018229
63323	2600 x 1200					20 palettes	3 53731 0018359
63330	2500 x 1200	10 + 80	2,40	14	42,00		3 53731 0018236
63617	2600 x 1200						3 53731 0018366
63320	2800 x 1200					20 palettes	3 53731 0018731
63317	3000 x 1200					20 palettes	3 53731 0018816
63329	2500 x 1200	10 + 90	2,65	12	36,00	20 palettes	3 53731 0018243
63322	2600 x 1200					20 palettes	3 53731 0018373
63328	2500 x 1200	10 + 100	2,95	11	33,00		3 53731 0018250
63321	2600 x 1200						3 53731 0018380
63319	2800 x 1200					36,96	3 53731 0018755
63316	3000 x 1200					20 palettes	3 53731 0018830
100468	2500 x 1200	10 + 120*	3,50	9	27,00		3 53731 0085801
100470	2600 x 1200						3 53731 0085818
100474	2800 x 1200					30,24	3 53731 0085825
100465	3000 x 1200					32,40	3 53731 0085795

* Hors Avis Technique

L'ensemble des épaisseurs de cette gamme passe en quantité minimum de 20 palettes, hors les dimensions suivantes : 2500 et 2600 en épaisseurs 40, 60, 80 et 100 mm, 2800 en épaisseur 100 mm

Panachage possible avec ROCKPLAK - ROCKFEU SYSTEM - ROCKFEU SYSTEM dB - ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm

1 camion complet = 16 palettes en longueur 2800 mm et 3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

■ : délai 6 jours ouvrés

■ : délai 20 jours ouvrés

LABELROCK

PLAQUE DE PLÂTRE HYDROFUGÉE OU HAUTE DURETÉ

Doublage constitué d'une plaque de plâtre hydrofugé ou haute dureté ép.13mm collée sur un panneau de laine de roche.



RÉFÉRENCES, CONDITIONNEMENT

PALETTES VENDUES
PAR MULTIPLE DE 2

Référence		Dimensions L x l (mm)	Épaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Nombre de panneaux / palette	m ² / palette	Quantité minimum		Codes EAN	
406.313 hydrofugée	406.413 haute dureté						406.313 hydrofugée	406.413 haute dureté	406.313 hydrofugée	406.413 haute dureté
63139	63493	2500 x 1200	(mono densité) 13 + 30	0,90	28	84,00			3 53731 0018847	3 53731 0003874
63302		2600 x 1200							3 53731 0019004	
63225	63267	2500 x 1200	13 + 40	1,20	24	72,00			3 53731 0018854	3 53731 0003805
63301		2600 x 1200							3 53731 0019011	
63220	63144	2500 x 1200	13 + 50	1,50	20	60,00			3 53731 0018861	3 53731 0003812
63300		2600 x 1200							3 53731 0019028	
63197	63293	2500 x 1200	13 + 60	1,75	17	51,00			3 53731 0018878	3 53731 0003829
63299	63305	2600 x 1200							3 53731 0019035	3 53731 0003904
63210	68121	2500 x 1200	13 + 70	2,05	15	45,00			3 53731 0018885	3 53731 0003836
63618	63309	2500 x 1200				39,00			3 53731 0018892	3 53731 0003843
63298	63308	2600 x 1200							3 53731 0019059	3 53731 0003928
64480		2700 x 1200	13 + 80	2,40	13	47,12			3 53731 0052346	
63194		2800 x 1200							3 53731 0019219	
63221	63312	3000 x 1200				46,80			3 53731 0019325	3 53731 0004086
63196	63276	2500 x 1200							3 53731 0018908	3 53731 0003850
63297	63063	2600 x 1200	13 + 90	2,65	12	37,44			3 53731 0019066	3 53731 0003935
63224	63277	2500 x 1200				33,00			3 53731 0018915	3 53731 0003867
63619	63304	2600 x 1200							3 53731 0019073	3 53731 0003942
64481		2700 x 1200	13 + 100	2,95	11	35,64			3 53731 0052360	
63170		2800 x 1200							3 53731 0019233	
63158	63303	3000 x 1200				39,60	20 palettes	20 palettes	3 53731 0002877	3 53731 0004109
86203		2500 x 1200	13 + 120*	3,50	9	27,00			3 53731 0080943	
98151		2600 x 1200							3 53731 0084415	
100476		2800 x 1200							3 53731 0085832	

* Hors Avis Technique

Panachage possible avec ROCKPLAK - ROCKFEU SYSTEM - ROCKFEU SYSTEM dB - ROCKCIEL et 2 palettes de FIREROCK

Possibilité de grouper 2 épaisseurs

1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm

1 camion complet = 16 palettes en longueur 2700 mm, 2800 mm et

3000 mm

Qualité de service par Classe (le produit ayant le délai le plus long donne le délai de livraison en jours ouvrés) :

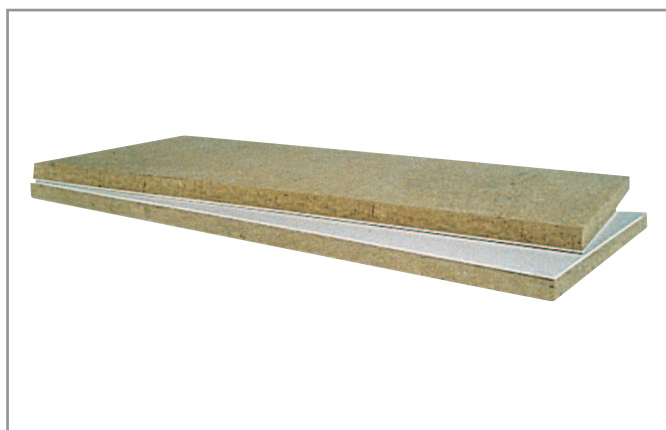
■ : délai 3 à 5 jours ouvrés

■ : délai 6 jours ouvrés

LABELROCK



LABELROCK est un complexe de doublage isolé en laine de roche mono ou double densité destiné à l'isolation de tous types de parois verticales maçonnées. Il est mis en œuvre par collage sur la paroi ou par vissage sur une ossature selon l'avis technique du procédé.



PERFORMANCES INCENDIE

■ Réaction au feu

La laine de roche utilisée pour la fabrication du LABELROCK est incombustible ; il ne contribue donc pas au développement de l'incendie (Euroclasse A1).

CONSEIL ROCKWOOL

■ BBC 2005 / RT 2012 :

LABELROCK ép. 10+120 mm conseillée.

■ RT 2005 :

LABELROCK ép. 10+90 mm conseillée.

Pose selon les avis techniques CSTB : n° 9/06-822 et n° 9/09-889 sauf pour l'épaisseur 10+120 mm.

PERFORMANCES THERMIQUE

Ép. (mm)	R du complexe (m ² .K/W)	Béton	Parpaing	Béton cellulaire	Briques collées
		Up (W/m ² .K)	Up (W/m ² .K)	Up (W/m ² .K)	Up (W/m ² .K)
10+40	1,20	0,68	0,63	0,25	0,37
10+60	1,75	0,50	0,47	0,22	0,31
10+80	2,40	0,38	0,36	0,19	0,26
10+90	2,65	0,34	0,33	0,18	0,24
10+100	2,95	0,31	0,30	0,17	0,23
10+120*	3,50	0,27	0,26	0,16	0,20

Hypothèses de calcul avec les résistances thermiques de paroi suivantes :

Murs en parpaing creux : R = 0,23 m².K/W ;

Murs en béton : R = 0,09 m².K/W ;

Murs support en béton cellulaire Thermopierre de 25 cm ou similaire : R = 2,71 m².K/W ;

Murs en briques de type Optibric ou similaire : R = 1,32 m².K/W.

* Hors Avis Technique

PERFORMANCES ACOUSTIQUE

		Rw [C;Ctr] en dB	
		R _A	R _{A,tr}
ESSAIS SUR MUR PARPAINGS PLEINS 160 MM NON ENDUIT	Mur parpaings pleins 160 mm non enduit et non isolé	55 [-2 ; -7]	
		53	48
Répond à toutes les exigences de la réglementation acoustique	Mur parpaings pleins 160 mm non enduit et isolé avec LABELROCK bidensité 10 + 100 mm	67 [-6 ; -15]	
		61	52
		n° 03/PHY/2162/4	
	Mur parpaings pleins 160 mm non enduit et isolé avec LABELROCK bidensité 13 + 80 mm	68 [-4 ; -12]	
		64	56
		n° 03/PHY/2162/3	
ESSAIS SUR MUR PARPAINGS CREUX 200 MM ENDUIT 15 MM	Mur parpaings creux 200 mm enduit et non isolé	51 [-1 ; -4]	
		50	47
Répond à toutes les exigences de la réglementation acoustique	Mur parpaings creux 200 mm enduit et isolé avec LABELROCK monodensité 10 + 30 mm	60 [-3 ; -9]	
		57	51
		n° 06/CTBA-IBC/PHY/94/1	
	Mur parpaings creux 200 mm enduit et isolé avec LABELROCK bidensité 10 + 60 mm	63 [-4 ; -12]	
		59	51
		n° 03/PC/PHY/2162/5	
	Mur parpaings creux 200 mm enduit et isolé avec LABELROCK bidensité 10 + 80 mm	66 [-4 ; -11]	
		62	55
		n° 03/PC/PHY/2162/7	



MISE EN ŒUVRE DU COMPLEXE DE DOUBLAGE COLLÉ

◆ Étape 1 : Approvisionnement du chantier

Dans le cas d'une isolation par complexe de doublage collé, les plaques (de grandes dimensions 2400 x 1200 mm minimum) et les sacs de mortier adhésif doivent être stockés à l'abri des intempéries ou toutes autres dégradations.

Cette technique nécessite aujourd'hui 2 personnes pour la manutention et la pose des plaques, eu égard aux épaisseurs mises en œuvre.

Les bandes à joints doivent être prévues en nombre suffisant selon la quantité de plaques à poser. Les complexes LABELROCK grâce au joint thermique qu'ils intègrent, ne nécessitent pas d'approvisionner le chantier en isolant de calfeutrement. Les outils nécessaires à cette technique sont :

- une scie à main, ou scie sabre pour la découpe des complexes
- un bac, une truelle, un malaxeur,... pour la préparation du mortier
- une spatule large pour l'application du mortier sur l'isolant
- une perceuse équipée d'une scie cloche pour la réalisation des boîtiers électriques (prises et interrupteurs,...)
- l'outil Rockwool **Le Requin** pour la réalisation des saignées dans l'isolant
- autres matériels courants (tréteaux, cales, outils de mesure, niveau,...)

■ Confort acoustique :

Les complexes de doublage LABELROCK offrent d'excellentes performances acoustiques testées dans plusieurs laboratoires français indépendants. Les épaisseurs de 30 à 60 mm suffisent à isoler les murs mitoyens de séparation entre locaux chauffés.

Les épaisseurs supérieures à 70 mm permettent d'isoler les murs périphériques des locaux vis-à-vis des bruits extérieurs.

■ Étanchéité à la vapeur d'eau :

Les complexes de doublage LABELROCK existent en version avec pare-vapeur intégré dans la plaque de plâtre car certains types de murs nécessitent leur emploi. Un tableau d'aide au choix est intégré dans l'**avis technique** du produit disponible en accès libre et immédiat sur www.rockwool.fr

■ Résistance aux chocs :

Les complexes de doublage LABELROCK existent en version haute dureté car certains types de locaux nécessitent leur emploi.

■ Résistance au feu accrue :

Les complexes de doublage LABELROCK sont tous constitués d'un isolant en laine de roche incombustible (Euroclasse A1). Toutefois, ils existent aussi en version plaque de plâtre spécial feu car certains types de locaux nécessitent leur emploi.

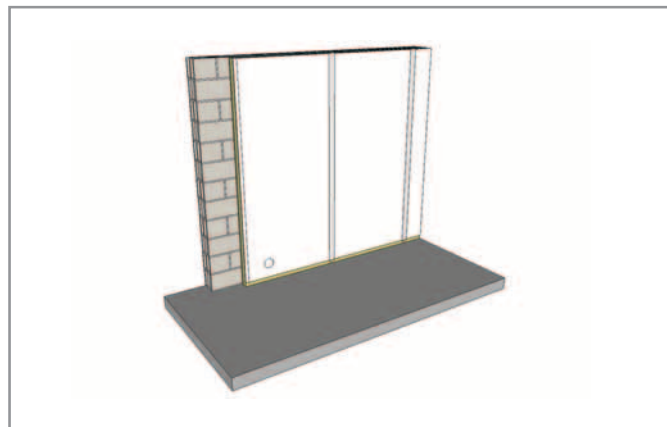
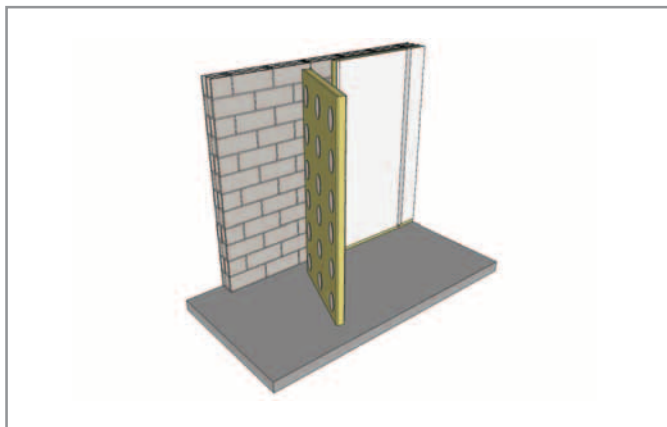
◆ Étape 2 : Préparation du chantier

Dans tous les cas, les murs doivent être propres et sains, exempt de toute trace d'humidité. L'étanchéité à l'eau doit être réalisée par l'enduit extérieur ou intérieur même en cas d'isolation par l'extérieure sous bardage ou sous enduit.

Dans le cas des complexes de doublages LABELROCK et LABELROCK Bi-densité, les plaques doivent être posées selon les **avis techniques n° 9/09-889 et n° 9/06-822**.

La compatibilité du mortier adhésif avec les bétons banchés doit être vérifiée.

Les peintures existantes doivent être grattées pour assurer une bonne prise du mortier adhésif.



Si les supports sont trop secs en été, il est conseillé de les humidifier légèrement.

Le mortier adhésif permet de rattraper une planimétrie de 10 à 15 mm, au-delà, il faut procéder à un ragréage de la paroi ou passer en technique sur ossature.

Certains types de murs nécessitent une lame d'air entre le mur support et l'isolant. Pour ces types de murs, il convient de poser des cales ou tasseaux permettant d'assurer cette lame d'air, la pose des complexes de doublage s'en trouve modifiée et ne peut être réalisée que par une pose vissée sur l'ossature. Dans ce cas, consulter les préconisations des **avis techniques** ou préférer la pose d'une contre-cloison sur ossature avec insertion de panneaux semi-rigides ou rigides entre les ossatures.

- Parois supports admis :

Type de matériau	Epaisseur minimum
Briques pleines ou perforées	10,5 cm
Briques creuses	10 cm
Blocs de béton creux ou pleins	
Carreaux de plâtre	8 cm
Béton	

◆ Étape 3 : Pose des gaines électriques

Si les parois à isoler doivent intégrer des équipements électriques (gainés, prises, interrupteurs,...), leur passage doit être prévu dans l'espace ménagé par les plots de colle entre le mur et l'isolant. Un rainurage supplémentaire peut être pratiqué dans la couche surdensifiée de l'isolant en utilisant l'outil Rockwool **Le Requin**. Les gaines peuvent être fixées au mur support au moyen de cavaliers afin d'éviter leur déplacement lors de la pose des complexes de doublages et pour être sûr que les gaines se placent correctement dans la rainure.

Les emplacements de boîtiers électriques doivent être réalisés à la scie cloche de diamètre adaptée et les chutes cylindriques doivent être mises de côté pour être replacées ultérieurement dans le fond de l'orifice.

Si les gaines électriques sont posées après les complexes de doublage LABELROCK, les saignées réalisées dans le parement plâtre et dans l'isolant doivent être effectuées avec soins et il incombe à l'entreprise les réalisant de reconstituer l'étanchéité à l'air et/ou l'isolation thermique après intervention.

◆ Étape 4 : Préparation et pose des complexes

Les complexes LABELROCK doivent être posés butée en tête. Ils doivent être découpés à la hauteur sous plafond (distance entre le sol brut et le plafond fini). Il est impératif de couper le bord droit afin de conserver le bord opposé intégrant le joint thermique intact.

La pose du plafond suspendu doit être réalisée avant la pose des complexes de doublages. L'isolation du plafond doit être réalisée jusqu'au contact avec le mur support pour assurer la continuité de l'isolation mur / plafond.

La pose des chapes flottantes doit être réalisée après la pose des complexes de doublages, les complexes de doublages doivent donc être posés sur le sol brut en veillant ensuite à ce que le film polyéthylène à mettre sous la chape remonte bien sur les parements plâtre des doublages sur 20 cm minimum afin de les protéger des projections de mortier ou béton. Cette technique permet d'éviter le pont thermique à l'intersection mur / sol, en assurant la continuité de l'isolation doublage / sous-couche.

Dans le cas où la chape est réalisée avant la pose des complexes de doublage et afin de limiter ce même pont thermique, le bandeau de désolidarisation doit être



réalisé en bande de laine de roche rigide d'épaisseur égale à l'épaisseur du doublage prévu et de hauteur égale à :

$$H_{\text{bandeau}} = Ep_{\text{Ravoirage}} + Ep_{\text{Isolant}} + Ep_{\text{Chape flottante}}$$

Grâce à la zone surdensifiée de l'isolant en surface, la pose de bande de pré-encollage n'est pas nécessaire. Le mortier adhésif doit être plaqué en plots de 10 cm de diamètre directement sur la laine de roche à raison de 10 plots par m² soit un espace de 30 cm horizontalement et 40 cm verticalement.

Une fois les plots plaqués sur l'isolant, la plaque de doublage doit être posée et pressée contre le mur en appui sur les cales posées au sol. En pied du complexe, la laine de roche dépassant de 30 mm de la plaque de parement en plâtre se comprime au droit de la cale. Au retrait de la cale, la laine reprend sa position.

Le niveau et l'aplomb doivent être vérifiés avant le calage définitif.

- Points singuliers :

Les pourtours d'huissières et entourages de portes doivent être réalisés avec soins. Les découpes des plaques doivent être réalisées à la scie sur toute l'épaisseur du complexe.

◆ Étape 5 : Exécution des finitions

Dans le cas de complexe de doublage, les finitions consistent aux traitements de joints entre plaques et au rebouchage des boîtiers électriques. Dans le cas de complexes de doublages d'épaisseur supérieure à 60 mm, il est recommandé pour limiter les ponts thermiques et phoniques de replacer la moitié des cylindres de laine de roche découpés précédemment.

La pose des joints entre plaques doit être effectuée conformément aux **instructions** de leur fabricant.

Dans le cas des pièces humides, la partie basse des parements de complexes doit être protégée contre l'humidité sur une hauteur de 2 cm au dessus du sol fini soit en découpant le parement pour respecter ces 2 cm, soit en relevant le film d'étanchéité sur 2 cm.

Les revêtements muraux doivent être posés conformément aux prescriptions de chaque fabricant et **DTU** ou **cahiers CSTB** respectifs.

Revêtements	Référentiels
Peintures	DTU 59-1
Papiers peints	DTU 59-4
Carreaux céramiques	Cahier CSTB n°3265
Revêtements PVC	Avis technique du fabricant

- Fixation d'objets :

- Cas de la grande hauteur (> 3 m) :

Type d'objet	Poids	Fixations
Cadres, Miroirs légers, petites étagères, Armoires de toilettes, luminaires,...	< 10 kg	Crochets X, chevilles à segments d'ancrage (molly), à segments basculant, à ailes à ressort, à manchon caoutchouc,...
Miroirs, étagères, Multimédia légers...	10 à 30 kg	Chevilles à expansion ou à bascules en respectant 40 cm d'entraxe
Meuble de cuisine, fixations de sécurité des meubles hauts, Lavabos, Multimédia,...	> 30 kg	Fixations dans le mur support de longueur et de type adapté au matériau ($L = Ep_{\text{Doublage}} + Ep_{\text{pénétration}} + Ep_{\text{de la pièce à fixer}}$), chevilles à frapper, chevilles à expansion,...



Le DTU 25-42 décrit la pose de complexes de doublage superposés. Cette opération doit être réalisée avec précaution eu égard au poids des plaques de doublage et à la hauteur de mise en œuvre. Le DTU 25-42 préconise la pose de tasseaux horizontaux sur les parois du gros œuvre de section égale à 60 mm de large et une hauteur égale à l'épaisseur d'isolant majorée de l'épaisseur des plots de colle. Ces tasseaux doivent être fixés au gros œuvre tous les 3 mètres. La laine de roche des complexes de doublages doit être déignée sur 30 mm en tête de la première plaque, et en pieds de la suivante afin que les parements plâtres puissent être vissés en appuis directs sur les tasseaux horizontaux.

En cas de doute, il est préférable d'opter pour la mise en œuvre d'une contre-cloison sur ossature avec insertion de la couche d'isolation entre montants.

♦ **Étape 6 : Fin de chantier**

Les chutes de complexe de doublage LABELROCK et les emballages devront être rapportés chez un distributeur assurant la collecte des déchets non dangereux non inertes en déchèterie ou sur les plateformes de tris des déchets issus du bâtiment.

NOTES
